

L'ajournement

Je rappelle aux députés des deux côtés de cette Chambre que le nouveau Règlement prévoit des interventions de quatre et de deux minutes, et non pas de sept et de trois minutes. Nous allons terminer après l'heure prévue. Je vais accorder, à ceux qui prendront la parole, quatre et deux minutes. Je vous saurais gré d'aider quiconque occupe le fauteuil durant le débat sur la motion d'ajournement.

L'EMPLOI

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord): Madame la Présidente, le 10 octobre, j'ai pris la parole à la Chambre pour poser, au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, une question très importante sur le 1,5 million de Canadiens sans emploi.

Voici ce que je lui ai alors demandé: Quand ce gouvernement regardera-t-il les choses en face et prendra-t-il toutes les mesures nécessaires pour arrêter la désindustrialisation de ce pays et remettre les Canadiens au travail?

Je parlais alors de la réalité des chômeurs durant la récession en cours. Contrairement à ce qui s'est produit durant les autres récessions, les emplois actuellement perdus le sont à tout jamais. Les usines qui ont fermé leurs portes ne les rouvriront plus.

À moins que le gouvernement n'assume ses responsabilités, les Canadiens seront coincés avec une économie et une structure économique décimées. La proportion de jeunes chômeurs, qui atteint maintenant 16 p. 100, est un autre aspect de cette triste réalité. Il y a 400 000 jeunes sans emploi.

Cette génération s'attend, après tout, à gagner sa vie dans l'avenir. Je me demande comment ces jeunes, qui font aujourd'hui la queue dans les bureaux d'assurance-chômage canadiens, y parviendront.

La situation ne semble pas préoccuper beaucoup le ministre. En répondant à ma question, il a fait des remarques qui, à mon avis, méritent d'être analysées attentivement.

Le ministre a d'abord dit: «Je ne vois pas pourquoi il a combattu si longtemps le projet de loi C-21 avec son parti et sa cohorte de l'autre Chambre.» Nous avons combattu le projet de loi C-21 pour deux excellentes raisons.

À titre de libéraux, nous croyons que le gouvernement a un rôle à jouer en aidant les chômeurs. Avec le projet de loi C-21, le gouvernement a cessé de contribuer à la caisse de l'assurance-chômage et en a laissé tout le fardeau aux employeurs et aux employés.

Avec le projet de loi C-21, il est devenu beaucoup plus difficile pour les Canadiens sans emploi d'avoir droit à l'assurance-chômage. Je le répète, en ces temps difficiles, les libéraux croient qu'il faut aider les Canadiens, pas les abandonner.

Le ministre a dit aussi en parlant des chômeurs: «Cette année, ces personnes auront 1,8 milliard de dollars de plus en formation.» C'est faux. L'année dernière, le budget de la formation s'élevait à 1,4 milliard de dollars et cette année, à 1,8 milliard de dollars.

En se fondant sur ces chiffres, il semble que les chômeurs auront 400 millions de dollars de plus et non pas 1,8 milliard de dollars. Bien plus, cette somme modique de 400 millions de dollars est discutable.

Comme l'a fait remarquer la Commission canadienne de mise en valeur de la main d'oeuvre, la moitié de cette somme ira compenser les 200 millions de dollars qu'on a retirés du budget de la Planification de l'emploi au cours des deux dernières années.

Enfin, même cette augmentation de 200 millions de dollars est illusoire. L'argent qui sera dépensé pour les programmes de formation proviendra des sommes que le gouvernement a extorquées aux Canadiens en augmentant les primes d'assurance-chômage et en rendant plus sévères les critères d'admissibilité.

En fin de compte, nous voyons que la déclaration du ministre concernant une augmentation de 1,8 milliard de dollars pour la formation n'est pas du tout aussi impressionnante qu'elle en avait l'air. Voici un bon exemple de l'indifférence du gouvernement à l'égard de la formation.

Entre 1987 et 1990, le pourcentage des dépenses fédérales en matière de formation, par rapport au PIB, est passé de 0,19 p. 100 à 0,17 p. 100. En 1988, le travailleur japonais moyen recevait 200 heures de formation. En Suède, c'était 170 heures et au Canada, moins de sept heures.

Si nous voulons que le Canada devienne compétitif sur les marchés internationaux, nous devons changer complètement de tactique. Le géant allemand de l'électronique, Siemens Electric, a déclaré qu'il aimerait créer 9 000 postes de haute technicité au Canada, mais qu'il craint que notre pays ne soit pas en mesure de lui fournir la main-d'oeuvre compétente.

Nous aurons besoin de ces emplois de haute technicité pour maintenir nos programmes sociaux et le niveau de vie auquel nous sommes habitués. Pour affronter la concurrence internationale, nous devons aider les chômeurs et les jeunes Canadiens à se préparer au XXI^e siècle, en leur offrant des programmes de formation modernes et à jour.

• (1830)

Le gouvernement ne s'en rend pas compte. Entre 1985 et 1990, il a réduit le programme EEET de moitié, privant ainsi près de 40 000 jeunes Canadiens et Canadiennes d'un emploi. Le gouvernement doit élaborer un plan global de formation pour le Canada.